

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE  
Séance du lundi 20 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize avril deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence de Céline Duquesne, maire

**Étaient présents** : DUQUESNE Céline, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, , FOUQUET Hervé DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence, SABLAYROLLES Rolande

**Absent représenté** : PIALA Raoul représenté par VALLAURI Jean-Claude

**Absent excusé** : SIMON Raphael

Madame SMANIOTTO Amélie a été nommée secrétaire de séance

**Délibération n°: 26 04 05**

**Objet :**

**Budget 2026 – Commune M57 : Fongibilité des crédits dans la limite de 7.5 %**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant que la nomenclature M57 permet à l'exécutif d'opérer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite d'un pourcentage fixé par l'assemblée délibérante ;

Considérant qu'il convient de faciliter la gestion budgétaire et d'apporter une souplesse dans l'exécution des crédits ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré

- Autorise Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

Transmis à la Préfecture le : Date visa

Affiché le : 28/04/2026

**AR Prefecture**

006-210600573-20260420-260405-DE  
Reçu le 28/04/2026  
Publié le 28/04/2026

-Fixe cette faculté de fongibilité dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section du budget principal ;

-Précise que Madame le Maire informera l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de la séance la plus proche.

Nombre de conseillers en exercice :23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21

**Pour :**

DUQUESNE Céline, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillippe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, , FOUQUET Hervé DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence, SABLAYROLLES Rolande

**Contre :**

**Abstentions:/**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
Amélie SMANIOTTO



MME LE MAIRE  
Céline DUQUESNE

  


Transmis à la Préfecture le :Date visa

Affiché le : 28/04/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260420-260405-DE  
Reçu le 28/04/2026  
Publié le 28/04/2026